Bureau Anaxa

Audit & Conseil

Commissaires aux Comptes associés :

Mathieu BACCI
Jean Michel MINICONI
Stéphanie ROSSI

Maison de l'Emploi d'Ajaccio et du Pays Ajaccien
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Immeuble Castellani
Quartier Saint - Joseph
20 090 AJACCIO

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.
Exercice clos le 31 décembre 2014

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes
Inscrite près la Cour d'appel de Bastia
Siret : 483 326 757 00026 APE 6920Z
Immeuble «Ivoire» - Route de Mezzavia - Col du Stiletto - 20 090 AJACCIO
Tél. : 04 95 20 20 11 Fax : 04 95 20 96 35E-mail : anaxa.audit@bureauanaxa.com

Bureau Anaxa
Audit & Conseil

Maison de l'Emploi d'Ajaccio et du Pays Ajaccien
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association « Maison de l'Emploi d'Ajaccio et du Pays Ajaccien », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 31 mars 2015. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9, 2ème alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

ANAXA

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Ajaccio, le 27 avril 2015

Stéphanie ROSSI
Commissaire aux Comptes associée

Jean-Michel MINICONI
Commissaires aux Comptes associé

COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANAXA

Bureau Anaxa

Audit & Conseil

Bilan du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANAXA

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 879	1 866	13	448	435-	97.18-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	113 476	78 157	35 319	51 690	16 371-	31.67-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL I	115 355	80 023	35 331	52 137	16 806-	32.23-
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				738	738-	100.00-
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	50 709		50 709	53 654	2 945-	5.49-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	148 600		148 600	162 478	13 878-	8.54-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 401		7 401	21 981	14 581-	66.33-
	TOTAL III	206 709		206 709	238 852	32 143-	13.46-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	322 064	80 023	242 041	290 989	48 948-	16.82-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANAXA

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	86 332	79 705	6 627	8.31
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	31 581	6 627	24 954	376.56
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	27 725	39 895	12 170-	30.50-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	145 638	126 227	19 411	15.38
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	20 964	9 033	11 931	132.08
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	11 189	50 901	39 711-	78.02-
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	32 153	59 934	27 781-	46.35-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	29		29	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 022	44 887	13 865-	30.89-
	Dettes fiscales et sociales	29 725	50 913	21 188-	41.62-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 530	2 418	112	4.64
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	944	6 611	5 667-	85.71-
	TOTAL IV	64 250	104 829	40 579-	38.71-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	242 041	290 989	48 948-	16.82-

(1) Dont à plus d'un an — 63 306 — 98 218
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

Bureau Anaxa
Audit & Conseil

Compte de Résultat du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANAXA
AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	7 332	9 550	2 218-	23.23-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	274 034	358 449	84 415-	23.55-
Collectes	6 883	2 838	4 045	142.54
Cotisations				
Autres produits	900	1 000	100-	10.00-
	1	0	0	95.24
TOTAL I	289 150	371 837	82 688-	22.24-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	128 729	148 604	19 875-	13.37-
Impôts, taxes et versements assimilés	2 709	8 388	5 679-	67.70-
Salaires et traitements	102 429	121 491	19 062-	15.69-
Charges sociales	49 448	57 707	8 259-	14.31-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 309	16 379	70-	0.43-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	13 744		13 744	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	5 878	2 486	3 392	136.46
TOTAL II	319 246	355 055	35 809-	10.09-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	30 097-	16 782	46 878-	279.34-
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 288	1 685	397-	23.59-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	1 288	1 685	397-	23.59-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		1	1-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		1	1-	100.00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 288	1 684	396-	23.53-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	28 809-	18 466	47 275-	256.01-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 192		7 192	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 170	12 113	56	0.47
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 813	10 967	9 154-	83.47-
TOTAL VII	21 175	23 080	1 905-	8.25-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 500	2 500-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	497		497	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	497	2 500	2 003-	80.13-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	20 678	20 580	98	0.48
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	311 612	396 603	84 990-	21.43-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	319 743	357 557	37 814-	10.58-
SOLDE INTERMEDIAIRE	8 131-	39 046	47 177-	120.82-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	50 901	12 777	38 124	298.39
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 189	45 196	34 006-	75.24-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	31 581	6 627	24 954	376.56

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

Bureau Anaxa

Audit & Conseil

Annexe du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANAXA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 ainsi qu'aux règles comptables générales applicables au secteur associatif (notamment le règlement n°99.01 du 16/02/1999 du Comité de la Réglementation Comptable).
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, bien que l'association se soit engagée dans une procédure de dissolution volontaire de l'association.

Ainsi, le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels clos le 31/12/2014.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 805		
Installations générales agencements aménagements divers	5 549		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	114 807		
TOTAL	120 356		
TOTAL GENERAL	129 160		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 926	1 879	1 879
Installations générales agencements aménagements divers			5 549	5 549
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 880	107 927	107 927
TOTAL		6 880	113 476	113 476
TOTAL GENERAL		13 806	115 355	115 355

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 357	435	6 926	1 866
Installations générales agencements aménagements divers	2 056	478		2 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 611	15 396	6 383	75 623
TOTAL	68 666	15 874	6 383	78 157
TOTAL GENERAL	77 023	16 309	13 309	80 023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	435				
Instal.générales agenc.aménag.divers	478				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 396				
TOTAL	15 874				
TOTAL GENERAL	16 309				

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	79 705	6 627		0	86 332
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 627	6 627	31 581	0	31 581
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	39 895			12 170	27 725
Provisions réglementées					
TOTAL I	126 227		31 581	12 170	145 638

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	9 033		1 813		7 220
Autres provisions pour risques et charges		13 744			13 744
TOTAL	9 033	13 744	1 813		20 964
TOTAL GENERAL	9 033	13 744	1 813		20 964
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		13 744			
exceptionnelles			1 813		

La provision reprise pour 1813 euros en 2014 concerne un litige Prud'homal toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels.

La provision pour risques et charges comptabilisée en 2014 concerne la subvention attribuée par la CAPA en 2014 pour la part non dépensée durant l'exercice. La convention s'achevant en 2014, les fonds non dépensés ne peuvent être reportés en fonds dédiés. Une provision est donc constatée pour la part non consommée, dans l'attente d'une éventuelle demande de remboursement émanant de la CAPA.

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	48 303	48 303	
Débiteurs divers	2 406	2 406	
Charges constatées d'avance	7 401	7 401	
TOTAL	58 110	58 110	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	29	29		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 022	31 022		
Personnel et comptes rattachés	6 272	6 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 129	23 129		
Autres impôts taxes et assimilés	324	324		
Autres dettes	2 530	2 530		
Produits constatés d'avance	944	944		
TOTAL	64 250	64 250		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
SUBVENT° FONCTIONNEMENT					
CAPA 2013	130 000	7 400	7 400		

SUBVENT° SPECIFIQUES					
DIRECCTE PROMO EMPLOI	15 000	5 705	5 705		
CTC SENSIBILISATION	22 078	22 078	22 078		
PARTENARIAT LEONARDO	18 000	15 718	4 529		11 189
TOTAL	185 078	50 901	39 712		11 189

La convention CAPA se terminant au 31/12/2014, la part des fonds non dépensés sur la subvention initiale de 130000 € n'a pas été reportée en fonds dédiés mais à fait l'objet d'une provision pour risques et charges pour 13744 €.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	49 279
Total	49 279

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 474
Dettes fiscales et sociales	10 059
Autres dettes	2 530
Total	27 063

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 401
Total	7 401
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	944
Total	944

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	5 008
30 à 39 ans	21 à 30 ans	8 478
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		13 486

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation de 1.01 %
- taux d'actualisation nul

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 355 heures, la valeur correspondante est estimée à 3248 euros, (9.15 € de l'heure).

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 11
Permanence ou changement de méthodes 11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 12
Etat des amortissements 12
Tableau de variation des fonds associatifs 13
Etat des provisions 13
Etat des échéances des créances et des dettes 14
Tableau de suivi des fonds dédiés 14
Produits à recevoir 14
Charges à payer 15
Charges et produits constatés d'avance 15

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites 15
Droit individuel à la formation 16

NA = Non Applicable NS = Non significative

COMMISSAIRE AUX COMPTES ANAXA

Bureau Anaxa

Audit & Conseil

Commissaires aux Comptes associés :

Mathieu BACCI
Jean Michel MINICONI
Stéphanie ROSSI

Association « Maison de l'Emploi d'Ajaccio et du Pays Ajaccien »
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Immeuble Castellani
Quartier Saint - Joseph
20 090 AJACCIO

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées. Exercice clos le 31 décembre 2014

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes
Inscrite près la Cour d'appel de Bastia
Siret : 483 326 757 00026 APE 6920Z
Immeuble «Ivoire» - Route de Mezzavia - Col du Stiletto - 20 090 AJACCIO
Tél. : 04.95.20.20.11 Fax : 04.95.20.96.35E-mail : anaxa.audit@bureauanaxa.com

Bureau Anaxa
Audit & Conseil

Association Maison de l'Emploi d'Ajaccio et du Pays Ajaccien
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées. Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visées à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 2014

Stéphanie ROSSI
Commissaire aux comptes associée

Jean-Michel MINICONI
Commissaire aux comptes associé

COMMISSAIRE AUX COMPTES
ANAXA